



**Procès-verbal de la 57^e réunion du Conseil d'administration
tenue le jeudi 7 janvier 2016 à 9h35, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Michel Leclerc
À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

Était absente : Sylvie Doré

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 56^e réunion du Conseil d'administration tenue le 13 novembre 2015
3. Suivi du procès-verbal du 13 novembre 2015
 - a. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 6 octobre 2015
 - b. Membre honoraire – critères
4. Entente avec le Club social du 490
5. Nouveau formulaire d'adhésion et de renouvellement de l'adhésion à l'APRES-INRS
6. Modification de l'article 1.5.4 – *Membre honoraire* des Statuts et règlements de l'APRES-INRS
7. 10^e anniversaire de l'APRES-INRS - 25 juillet 2016
8. 2016 : une année de mobilisation et de rassemblement à l'INRS
9. Activités récentes et prévues
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Laval/Montréal
10. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations
11. Rapport financier
12. Divers
 - a. Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics (AQRP)
 - b. Activités conjointes avec la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)
13. Confirmation de la date de la prochaine réunion
14. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h35. Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour proposé: 12a) *Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics (AQRP)* et 12b) *Activités conjointes avec la Fédération des retraités de l'Université du Québec.*

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Raymonde Jetté, l'ordre du jour est accepté tel que déposé en ajoutant les points proposés.

Résolution CA57-janv-07-16-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 56^e réunion du Conseil d'administration tenue le 13 novembre 2015

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, le procès-verbal est accepté tel que déposé.

Résolution CA57-janv-07-16-02

3. Suivi du procès-verbal du 13 novembre 2015

a. Rencontre annuelle avec la direction de l'INRS – 6 octobre 2015

Les membres du CA font le suivi des points discutés avec la direction de l'INRS lors d'une rencontre tenue le 6 octobre 2015 et ce, à l'aide d'un tableau transmis par courriel avec la convocation de la présente réunion. Les points suivants restent à finaliser : 3) Liste des retraités (adresses courriels), 4) Être informé des départs à la retraite et envoi de l'INRS à tous les retraités d'un document d'information de l'APRES-INRS, 5) Émission d'une carte d'identité de retraité. Concernant ce dernier point, Magella Cantin précise qu'une photo du retraité n'est pas nécessaire et qu'il assurera le suivi de tous ces points auprès de l'INRS. Entre-temps, il pourra confirmer par une lettre aux membres leur adhésion à l'APRES-INRS.

b. Membre honoraire - critères

Magella Cantin demande à chacun des membres du CA de lui suggérer par courriel des critères de sélection d'un membre honoraire. Lors d'une prochaine réunion du CA, il déposera un projet de politique à cet effet.

4. Entente avec le Club social du 490

Michel Leclerc présente les documents d'analyse de notre entente avec le Club social du 490 qu'il a transmis par courriel le 6 janvier dernier. Après discussions, les membres du CA sont d'accord avec la recommandation de Michel Leclerc de ne pas poursuivre notre collaboration avec ce club sous sa forme actuelle. En conséquence, la proposition suivante est adoptée :

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Magella Cantin, il est décidé de mettre fin à l'entente de coopération entre l'APRES-INRS et le Club social du 490 relativement aux activités auxquelles peuvent participer les membres des deux groupes.

Résolution CA57-janv-07-16-03

Magella Cantin informera le Club social du 490 de cette décision et proposera une rencontre afin de réfléchir sur une collaboration future.

5. Nouveau formulaire d'adhésion et de renouvellement de l'adhésion à l'APRES-INRS

Jacques Pelletier présente les deux documents suivants : 1) Formulaire d'adhésion et de renouvellement de l'adhésion à l'APRES-INRS, 2) un feuillet d'information sur l'APRES-INRS. Ces documents ont été transmis par courriel aux membres du CA avec la convocation de la présente réunion et remplacent d'autres déjà en vigueur adoptés par le CA. Après discussions, le formulaire sera modifié en enlevant la question sur la divulgation des coordonnées des membres et en ajoutant une case «Remarques/commentaires». Quant au 2^e document il est accepté tel que déposé. En conséquence, la proposition suivante est adoptée :

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Rudolf Bertrand, les membres du CA adoptent les documents suivants : 1) Formulaire d'adhésion et de renouvellement de l'adhésion à l'APRES-INRS et 2) un feuillet d'information sur l'APRES-INRS (tels qu'ils apparaissent aux annexes 1 et 2).

Résolution CA57-janv-07-16-04

Jacques Pelletier transmettra par courriel à Ginette Belleau, directrice du Service des ressources humaines de l'INRS, les documents adoptés afin qu'ils soient remis aux employés qui prennent leur retraite. Copie de ce courriel sera transmis aux membres du CA. Par la suite, Magella Cantin les ajoutera à notre site Web.

6. Modification de l'article 1.5.4 – *Membre honoraire* des Statuts et règlements de l'APRES-INRS

Avec la convocation à la présente réunion, les membres du CA ont reçu le projet de modification de l'article 1.5.4 – *Membre honoraire* de nos Statuts et règlements. Suite aux commentaires de Michel Leclerc, Jacques Pelletier a transmis par courriel aux membres du CA une nouvelle version de ce projet. Après discussions, les membres du CA adoptent la modification suivante de l'article 1.5.4 :

Membre honoraire : désigne une personne que l'Association désire honorer par résolution de l'Assemblée générale. Un membre honoraire a les mêmes privilèges et les mêmes obligations qu'un membre actif, mais il n'est pas tenu de verser une cotisation régulière.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Raymonde Jetté, le Conseil accepte la modification proposée de l'article 1.5.4 des Statuts et règlements. Cet article modifié sera soumis aux membres pour adoption lors de l'Assemblée générale d'octobre 2016.

Résolution CA57-janv-07-16-05

7. 10^e anniversaire de l'APRES-INRS - 25 juillet 2016

Magella Cantin rappelle que le 25 juillet prochain l'APRES-INRS fêtera son 10^e anniversaire. Il propose d'organiser des activités spéciales afin de souligner cet anniversaire. Il enverra prochainement un courriel à tous les membres pour leur demander de suggérer des activités.

De plus, deux comités sont créés afin de choisir et organiser des activités, l'un pour la région de Québec et l'autre pour la région de Laval/Montréal. Rudolf Bertrand et Sylvie Doré feront partie du premier comité et Francine Lambert et Raymonde Jetté du deuxième. Magella Cantin présidera les deux comités. Pour des raisons budgétaires, il est convenu qu'il n'y aura pas d'activités regroupant les membres des deux régions, d'autant plus qu'il y aura une activité conjointe lors de la prochaine Assemblée générale d'octobre 2016.

Un budget spécial sera dégagé pour la tenue des activités de célébration du 10^e anniversaire de l'APRES-INRS. Les activités retenues et le budget spécial seront soumis pour approbation lors d'un prochain CA.

8. 2016 : une année de mobilisation et de rassemblement à l'INRS

Magella Cantin informe le CA que l'INRS a émis un communiqué interne ayant pour objet «2016 : une année de mobilisation et de rassemblement à l'INRS». Il est notamment mentionné que les retraités seront invités avec les employés et les professeurs à un évènement festif et de reconnaissance qui se tiendra en juin 2016.

9. Activités récentes et prévues

a. Région de Québec

Rudolf Bertrand prévoit offrir prochainement aux membres un petit déjeuner. Il communiquera avec Sylvie Doré à cet effet.

b. Région de Laval/Montréal

Raymonde Jetté mentionne que les dîners mensuels reprendront en février prochain. De plus, elle informe que suite au résultat d'un sondage auprès des membres de la région de Laval/Montréal pour des spectacles, il a été décidé de ne pas donner suite à cette proposition. Elle examinera d'autres activités avec les membres de CA de sa région.

10. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations

Michel Leclerc présente les documents «Liste des nouvelles inscriptions de l'année 2015-2016» et «Suivi des inscriptions des membres en 2015-2016» (Voir annexe 3). Il a transmis ces documents par courriel le 4 janvier dernier. Aucune nouvelle demande d'adhésion n'a été reçue depuis la dernière réunion du CA et celle approuvée par courriel de Louise Wilson.

11. Rapport financier

Michel Leclerc présente les documents qu'il a transmis par courriel le 4 janvier dernier, soit : *Comparaison des revenus et dépenses au 31 décembre 2015 et des prévisions pour finir avec le budget approuvé par l'AG du 23 octobre 2015* (voir annexe 4), et *État de l'évolution de l'encaisse au 3 janvier 2016* (voir annexe 5). Il mentionne que le montant de l'encaisse prévue au 31 août 2016 devrait nous permettre de dégager un montant pour les célébrations de notre 10^e anniversaire.

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Rudolf Bertrand, la *Comparaison des revenus et dépenses au 31 décembre 2015 et des prévisions pour finir avec le budget approuvé par l'AG du 23 octobre 2015* et *l'État de l'évolution de l'encaisse au 3 janvier 2016* déposés par le trésorier sont acceptés.

Résolution CA57-janv-07-16-06

12. Divers

a. **Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics (AQRP)**

Michel Leclerc rappelle que les assurances collectives en accident-maladie et en vie optionnelle offertes aux retraités du réseau de l'UQ se terminent à 65 ans. Ces retraités peuvent bénéficier d'une assurance collective en ces matières en adhérant à l'AQRP. Toutefois, il est d'avis que cette possibilité est peu connue des retraités. Après discussions, il est convenu que Magella Cantin transmettra un courriel informatif à tous les membres de l'APRES-INRS. Il est noté que cette information est déjà incluse dans notre site Web.

b. Activités conjointes avec la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

La FRUQ souhaite qu'une activité conjointe soit offerte aux membres des deux associations. Magella Cantin suggère que l'organisation de la Journée UQ soit proposée à la FRUQ comme l'activité conjointe. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Raymonde Jetté, les membres du CA mandatent Magella Cantin afin qu'il propose à la FRUQ que l'organisation de la Journée UQ soit considérée comme l'activité conjointe.

Résolution CA57-janv-07-16-07

13. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 26 février 2016 à 9h30.

14. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Magella Cantin, appuyée par Francine Lambert, propose la levée de la réunion à 11h00.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 26 février 2016.

SIGNATURE		DATE
<p>APRES-INRS</p> <p>DEVENEZ MEMBRE OU RENOUEVEZ VOTRE ADHÉSION à l'Association des personnes retraitées de l'INRS</p>		
<p>Votre nom</p>		<p>Votre prénom</p>
<p>ADHÉSION <input type="checkbox"/></p>		
<p>Courriel</p>		<p>Date de naissance (jr-mois-année)</p>
<p>Numéro et rue</p>		<p>App.</p>
<p>Ville</p>		<p>Code postal</p>
<p>Téléphone maison</p>		<p>Téléphone cellulaire</p>
<p>Date de retraite (jr-mois-année)</p>		<p>Date de préretraite, s'il y a lieu (jr-mois-année)</p>
<p>Centre ou unité administrative du dernier poste occupé à l'INRS ?</p>		
<p>Remarques/commentaires :</p>		
<p>RENOUVELLEMENT <input type="checkbox"/></p>		
<p>IMPORTANT Si vos coordonnées ont changé depuis votre adhésion ou votre dernier renouvellement, veuillez remplir les cases appropriées dans la section «ADHÉSION» du présent formulaire.</p>		
<p>SIGNATURE</p>		<p>DATE</p>
<p>Veillez joindre un chèque à l'ordre de «APRES-INRS» au montant de 30 \$ et postez le tout à :</p> <p style="text-align: center;">Michel Leclerc, trésorier APRES-INRS 7, rue des Remparts, app. 2 Québec (QC) G1R 3R4</p> <p>Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.apres.inrs.ca ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : apres.inrs@adm.inrs.ca</p> <p style="text-align: right;"><small>Adopté par le CA de l'APRES-INRS le 7 janvier 2016</small></p>		



À titre de nouvelle personne retraitée, l'APRES-INRS désire vous souhaiter une belle et agréable retraite et aimerait vous inviter à vous joindre à notre association qui pourrait devenir la vôtre.

L'APRES-INRS est l'Association des personnes retraitées de l'INRS. L'APRES-INRS organise des activités pour le bénéfice de ses membres permettant des lieux de rencontre avec d'anciens collègues ou de faire de nouvelles connaissances, tout en participant à des visites culturelles ou sociales.

À titre d'exemple, en plus de dîners ou petits déjeuners mensuels et des dîners de Noël à Québec et à Laval/Montréal, nous organisons des activités telles que visites de musées, randonnées pédestres, observation des oiseaux, dîner à la cabane à sucre, visites guidées touristiques, visite de vignoble avec dégustation de vin, visite du Musée national des beaux-arts du Québec, concerts et pièces de théâtre. Pour les sorties ou activités approuvées par le conseil d'administration de l'APRES-INRS, incluant les dîners de Noël mais excluant les dîners mensuels, l'APRES-INRS assume jusqu'à 50% du coût de l'activité.

Ajoutons que nous tenons annuellement une Assemblée générale. Elle a lieu normalement en octobre et nous alternons entre Québec et Montréal/Laval. À cette occasion, nous organisons une activité sociale ou culturelle avec transport aller-retour d'une région à l'autre, le tout en général gratuit pour les membres.

De plus, si vous êtes membre, vous pouvez participer à des voyages organisés par des associations de personnes retraitées du réseau de l'Université du Québec et ce, à des prix avantageux. À titre d'exemple, mentionnons des voyages de groupe à Boston et en Italie. De plus, vous pouvez bénéficier de rabais auprès de partenaires. Actuellement, des rabais sont offerts par des hôtels du Québec ou des agences de location auto et d'appartement en Europe.

Notons également que l'APRES-INRS, en collaboration avec la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ), assume un rôle de représentation auprès des universités du réseau de l'UQ, notamment en matière d'assurances collectives et de retraite.

Pour plus d'information sur l'APRES-INRS, nous vous invitons à consulter notre site web :

WWW.APRES.INRS.CA

Pour toutes ces raisons et d'autres que nous pourrions sûrement ajouter, nous vous encourageons à adhérer à l'APRES-INRS. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'adhésion que vous trouverez ci-joint, accompagné d'un chèque au montant de la cotisation requise¹ et à envoyer le tout à l'adresse indiquée.

Votre adhésion, ajoutée à l'aide financière versée par l'INRS, nous aidera à poursuivre nos activités sociales et notre rôle de représentation du personnel retraité de l'INRS.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : apres.inrs@adm.inrs.ca

Merci à l'avance et au plaisir de vous compter parmi nos membres.

p.j. Formulaire d'adhésion

¹ Veuillez noter que si vous adhérez après le 1^{er} mars, votre adhésion est valide pour jusqu'à la fin de l'année financière en cours et pour l'année financière suivante se terminant le 31 août.

Suivi des inscriptions des membres en 2015-2016

		quebec	laval et montréal	total
membres en règle				
ayant déjà payé leur cotisation				
	Membres en 2015-2014 ayant renouvelé	22	37	59
	nouveaux membres ayant payé leur première cotisation entre le 28 février 2015 et le 31 août 2015	1	4	5
	membre ayant payé sa cotisation 2014-2015 avant le 31 décembre 2014 et ayant gagné le tirage au sort	0	1	1
	membre ayant la gratuité pour 2015-2016 ayant gagné le troisième prix du concours de photo 2015	1	0	1
	membres avant le premier septembre 2014, non membres en 2014-2015 et qui font un retour en 2015-2016	0	8	8
	nouveaux membres en 2015-2016	1	2	3
membres honoraires bénéficiant de la gratuité		3	0	3
total		28	52	80

membres ayant annoncé leur intention de renouveler leur membership ou de s'inscrire pour la première fois par courriel ou autrement	2	0	2
---	---	---	---

grand total	30	52	82
-------------	----	----	----

Membres en 2014-2015	36	42	78
cible pour égaler 2013-2014	6	-10	-4

					quebec	laval et montréal	total
membres ayant annoncé leur intention de renouveler leur membership par courriel							
M	Jean	Lacroix	jean_lacroix@videotron.ca	1 décembre 2015	1		1
Mme	Colette	Sénéchal	jean_lacroix@videotron.ca	1 décembre 2015	1		1
							0
Mme							0
					2	0	2

liste des membres 22 décembre 2015 bAlpha

3 janvier 2016

APRES-INRS

comparaison des revenus et dépenses au 31 décembre 2015 et des prévisions pour finir avec le budget approuvé par l'AG du 23 octobre 2015							
	budget approuvé	dépenses				Écart	
		réelles	engagements	pour finir	total		
Frais d'exploitation							
frais bancaires	100,00 \$	163,99 \$	- \$	55,44 \$	219,43 \$	119,43	
Equipements et fournitures							
Papeterie, fournitures de bureau	100,00 \$	- \$	- \$	100,00 \$	100,00 \$	0,00	
Site WEB							
développement et mise a jour	100,00 \$	- \$	- \$	100,00 \$	100,00 \$	- \$	
Assemblée générale							
transport	750,00 \$	747,34 \$	- \$	- \$	747,34 \$	2,66	
repas et activités	780,00 \$	804,09 \$	- \$	- \$	804,09 \$	24,09	
Réunions du CA							
Tous les membres	1 100,00 \$	124,00 \$	- \$	676,00 \$	800,00 \$	300,00	
Participation a des associations de retraités							
FRUQ	296,00 \$	56,00 \$	152,00 \$	- \$	208,00 \$	88,00	
Activités sociales							
participations a des activités sociales Montreal et quebec	2 660,26 \$	306,45 \$	- \$	2 353,81 \$	2 660,26 \$	0,00	
Repas de noel	1 270,00 \$	979,30 \$	- \$	- \$	979,30 \$	290,70	
Réunions de travail							
Divers	100,00 \$			100,00 \$	100,00 \$	0,00	
dons de sympathie et autres	1 441,56 \$	1 531,56 \$	- \$	100,00 \$	1 631,56 \$	190,00	
total	8 697,82 \$	4 712,73 \$	152,00 \$	3 485,25 \$	8 349,98 \$	347,84	

	budget	revenus				écart
		réels	a encaisser	pour finir	total	
cotisation de membres	2 430,00 \$	1 770,00 \$	30,00 \$	60,00 \$	1 860,00 \$	570,00
contribution INRS	4 992,00 \$	4 992,00 \$	- \$	- \$	4 992,00 \$	0,00
part des participants a une activité		141,00 \$	- \$	- \$	141,00 \$	141,00
appropriation d'une partie du surplus en banque					- \$	0,00
autres		5,05 \$	- \$	- \$	5,05 \$	5,05
total	7 422,00 \$	6 908,05 \$	30,00 \$	60,00 \$	6 998,05 \$	423,95 \$

Déficit/surplus	(1 275,82) \$	2 195,32 \$	122,00 \$	3 425,25 \$	(1 351,93) \$	76,11
------------------------	----------------------	--------------------	------------------	--------------------	----------------------	--------------

états des finances 3 janvier 2016compar.2016-01-26

APRES-INRS

État de l'évolution de l'encaisse

Budget de caisse

3 janvier 2016

Prévisions 2015-2016

Produits

Encaisse au 31 aout 2015		7 048,78 \$
cotisation de membres	1 860,00 \$	
contribution INRS	4 992,00 \$	
part des participants a une activité	141,00 \$	
autres	5,05 \$	
total	6 998,05 \$	6 998,05 \$
total des produits		14 046,83 \$

Prévisions 2015-2016

Charges

Frais d'exploitation		
frais bancaires	219,43 \$	
Equipements et fournitures		
Papeterie, fournitures de bureau	100,00 \$	
Site WEB		
développement et mise a jour	100,00 \$	
Assemblée générale		
transport	747,34 \$	
Repas et activités	804,09 \$	
Réunions du CA		
tous les membres	800,00 \$	
Participation a des associations de retraités		
FRUQ	208,00 \$	
Activités sociales		
participations a des activités sociales Montréal et Québec	2 660,26 \$	
Diners de noel	979,30 \$	
Fonctionnement des comités du CA		
Réunions de travail	100,00 \$	
Divers		
dons de sympathie et autres	1 631,56 \$	
total	8 349,98 \$	8 349,98 \$

Encaisse prévue au 31 aout 2016	3 janvier 2016	5 696,85 \$
---------------------------------	----------------	-------------

Encaisse prévue au 31 aout 2016	budget 2015-2016	5 772,25 \$
---------------------------------	------------------	-------------

Écart		75,40 \$
-------	--	----------